



Accueil | Genève | Actu genevoise | Interview – «Je n'accepte pas qu'on me dise que je n'ai pas géré»

Abo **Interview**

«Je n'accepte pas qu'on me dise que je n'ai pas géré»

Touchée par les attaques sur son intégrité, la cheffe du Département de l'instruction publique, Anne Emery-Torracinta, se défend.



Marc Bretton, Laurence Bezaguet

Publié: 05.03.2022, 07h55



Anne Emery-Torracinta s'exprime suite à la remise de l'audit sur le foyer de Mancy.

STEEVE IUNCKER-GOMEZ

La publication par le Département de l'instruction publique (DIP) du rapport d'audit sur les dysfonctionnements du foyer de Mancy n'a pas éteint l'incendie médiatique. Pire, la magistrate socialiste est maintenant mise en cause, accusée de dissimulation. Injuste? Excessif? L'élue se défend.

Votre département a rendu public un audit sur l'affaire de Mancy. Le choix des experts est contesté, comme le champ de l'analyse, qui ne couvre pas la tête du département. Que pensez-vous de ces réactions?

Il y a un malentendu. Ce rapport arrive après celui d'Actaes qui portait sur les problèmes du foyer en 2021. Il doit être lu dans sa continuité. Cette fois, nous avons voulu nous pencher sur les familles, analyser la prise en charge avant cette date, et les différents niveaux de problèmes pour qu'ils n'arrivent plus. Ce qui nécessitait des experts connaissant bien le tissu genevois.

Vous avez reçu les familles avant la presse. Certaines sont déçues, évoquent un manque d'humanité...

J'ai voulu accorder la primeur du rapport aux familles, les premières concernées. Je leur ai exprimé toute ma compassion et prévenu que le moment serait douloureux. Cela l'a été pour certaines, d'autres m'ont malgré tout remerciée. Je leur ai aussi dit qu'on pourrait se revoir plus tard, une fois qu'elles auraient pu prendre connaissance plus tranquillement du rapport. C'était un moment difficile pour moi aussi: je me suis battue pendant des années pour améliorer la prise en charge des personnes en situation de handicap et cette affaire est la dernière chose que j'aurais voulu voir se produire dans mon département. Voir maintenant mon intégrité être mise en doute... *(elle soupire, ses yeux se voilent)* Je me blinde, mais les attaques me semblent totalement excessives. J'ai peut-être pu me tromper dans l'appréciation de ce dossier, mais j'ai toujours agi immédiatement en fonction des informations transmises. Dire que j'ai caché des choses et menti sur un sujet aussi sensible et personnel est difficile à entendre.

Comprenez-vous qu'il semble invraisemblable que le caractère systémique des difficultés de Mancy ne vous remonte pas avant mars 2021, vu la densité des rapports entre l'Office médico-pédagogique et votre secrétariat général, vu votre proximité avec le milieu?

Et pourtant, c'est le cas. En 2019, je suis interpellée sur la situation d'un enfant. J'interviens et la situation est suivie de près avec la famille. Je me rends sur place en octobre. En 2020, j'apprends qu'il y a des dysfonctionnements, mais ils sont pris en charge par la direction de l'OMP, en qui j'ai confiance. Pour moi, ce qui devait être fait l'a été, jusqu'au début de 2021, où une lettre anonyme alerte. Le Département demande une note complète sur Mancy. C'est dans cette note que nous découvrons des actes de maltraitance qui remontent à deux ans auparavant.

«J'ai peut-être pu me tromper dans l'appréciation de ce dossier, mais j'ai toujours agi immédiatement en fonction des informations transmises.»

Anne Emery-Torracinta

Quand vous allez sur place en 2019, rien ne vous frappe?

J'y suis allée un matin, les enfants sont à l'école. Vu les problèmes relevés, la maison est en travaux pour installer la climatisation qui manque et dont la pose est interdite à Genève... Je rencontre le directeur, qui me dit qu'il n'est pas favorable à l'augmentation du nombre de pensionnaires. Elle n'aura d'ailleurs pas lieu.

Ce blocage d'information peut-il s'expliquer par le climat délétère et la peur de parler qui semblent régner au DIP?

Cette affirmation vous appartient. Je ne la partage pas. Je ne crois d'ailleurs pas à une dissimulation de l'OMP pour éviter de se faire taper sur les doigts. Avec le recul, je constate que la direction de l'OMP a minimisé les problèmes, mais sans doute parce qu'elle pensait les régler elle-même. La difficulté aujourd'hui, c'est que la société se judiciarise. Partout, la transparence est exigée, même les erreurs deviennent des fautes. Vu le climat à l'OMP, des collaborateurs me disent qu'ils n'osent plus sortir avec les jeunes, de peur qu'au moindre problème ils soient pris en photo et que tout leur soit reproché. Au DIP, nous venons de vivre deux ans de crise Covid, dans un contexte budgétaire sans nouveaux postes en 2020, ce qui a né-

cessité des mesures d'économie. Les collaborateurs ont tout donné pour maintenir les écoles ouvertes. Ils sont fatigués. Plus globalement, je constate que les rapports politiques sont plus brutaux. Certains refusent de comprendre la complexité des choses et cherchent d'abord des boucs émissaires.

**«La difficulté aujourd'hui, c'est que la société se
judiciarise. Partout, la transparence est exigée,
même les erreurs deviennent des fautes.»**

Anne Emery-Torracinta

**Vous n'êtes certes pas responsables de tous les dysfonctionnements, mais
moralement, votre responsabilité de cheffe de département n'est-elle pas engagée?**

En tant que cheffe du DIP, j'ai une responsabilité politique. Je l'assume, mais je n'ai pas menti et je n'accepte pas qu'on me dise que je n'ai pas géré: je suis intervenue à chaque étape selon les renseignements à ma disposition. Il faut comprendre que chaque niveau a ses responsabilités et que tout ne me remonte pas, ce qui est parfaitement normal.



Anne Emery-Torracinta s'exprime suite à la remise de l'audit sur le foyer de Mancy.

STEEVE IUNCKER-GOMEZ

Examinons une décision stratégique. Vous avez ouvert une dizaine d'institutions entre 2016 et 2018, «faisant courir des risques institutionnels multiples», selon l'ancien directeur de l'OMP, Stephan Eliez... Ce n'était pas un signal d'alarme suffisant?

Nous ne voulions pas ouvrir des institutions pour les ouvrir, mais pour répondre à ces besoins. Ce qui apparaît entre 2010-2015, c'est l'explosion des besoins. Les troubles du développement se développent de manière fulgurante et le service public a l'obligation d'ouvrir ces structures. Concernant Mancy, c'est son directeur général d'alors, M. Eliez qui, fin 2017 et début 2018, a très fortement insisté pour ouvrir ce foyer plus rapidement que prévu, affirmant qu'il pouvait le faire en soixante jours...

Les réformes que vous avez mises en place au sein de l'OMP ont réduit la place du thérapeutique dans la prise en charge du handicap. C'est un des problèmes de Mancy et de votre responsabilité...

C'est un procès d'intention! Lors de mon premier acte politique au Grand Conseil en 2006, j'ai déposé une motion sur la prise en charge des adultes, en insistant justement sur la nécessité de ne plus faire que du tout-socio-éducatif. Il faut savoir que l'époque post-68 a préconisé la sortie du handicap de l'hôpital; on est alors entré dans l'ère du tout-éducatif. Je ne conteste pas la prise en charge plurielle, elle est essentielle selon les problématiques des personnes. Que ce soit durant mon passé à Insieme (*ndlr: Anne Emery-Torracinta a longtemps présidé cette association de parents*) ou dans mon activité politique, j'ai simplement insisté sur le fait que le thérapeutique ne devait pas prendre le pas sur l'éducatif ou le pédagogique. On doit parler de complémentarité, il ne doit pas y avoir de priorité d'un domaine sur l'autre.

«Je me bats depuis des années pour assurer les moyens nécessaires à l'école genevoise.»

Anne Emery-Torracinta

Pourtant, le rôle des médecins et des psychologues dans les foyers de Mancy et de Pré-Lauret serait dorénavant de conseiller et de soutenir les équipes, mais sans rencontrer les enfants. N'est-ce pas absurde?

J'ai découvert cela en lisant votre journal. Si cela est vrai, c'est absurde effectivement. J'ai aussi appris que des infirmiers n'avaient pas été remplacés par l'ancienne direction. Cela ne va pas. Je me répète, il faut un regard diversifié.

Malgré votre action autour de l'école inclusive, les parents ne se sentent toujours pas assez entendus et les enseignants sont toujours aussi désarmés face aux enfants à intégrer... N'est-on pas aux limites de votre action?

Ces limites dont vous parlez ne sont pas liées à l'école inclusive, mais proviennent surtout des situations complexes que l'on découvre seulement quand des enfants entrent à l'école. C'est cette explosion de troubles chez les plus jeunes qui met à mal l'école. Pour y faire face, on a renforcé les enseignants en ajoutant des postes de psychologues, logopédistes, etc. La droite m'a alors accusée de médicaliser l'école. Et on me reproche en même temps de vouloir bannir le thérapeutique du secteur...

Environ 130 élèves attendent des périodes de soutien qui permettraient justement de pouvoir aider les enseignants dans leur mission. La réalité, c'est que l'on court après les postes. Je me bats depuis des années pour assurer les moyens nécessaires à l'école genevoise. Mais la majorité du Grand Conseil nous refuse les budgets. Heureusement, nous venons d'obtenir 76 nouveaux postes pour le DIP en 2022, dont une cinquantaine pour le spécialisé. Nous espérons pouvoir ainsi résorber cette liste d'attente. Enseignants ordinaires et spécialisés travaillent toujours plus ensemble. Le problème, ce n'est pas l'école inclusive, mais l'augmentation des troubles parmi les enfants.

«On nage en pleine suspicion, il est temps de clarifier les choses.»

Anne Emery-Torracinta

Le DIP anticipe une hausse de 20% des élèves en enseignement spécialisé ces prochaines années. Comment peut-on répondre à une telle croissance en «toute» sécurité?

Pour la prochaine rentrée scolaire, on prévoit 79 élèves, dont une trentaine dans des structures du secteur subventionné. Sans oublier des élèves qui ont besoin d'un soutien particulier à l'école. Par rapport à ce que l'on sait actuellement, cela devrait aller. Mais il faudra être attentif à l'évolution de la situation.

On vous sent seule sur ce dossier. Où se cache le Conseil d'État?

Je ne suis pas seule et nous en parlons régulièrement. Le président Serge Dal Busco a déclaré à plusieurs reprises que le Conseil d'État me réitérait sa confiance et soutenait le plan d'action mis en œuvre, qui dépasse d'ailleurs le seul DIP. Mes collègues souhaitent simplement attendre la finalisation du dossier. J'aimerais pour ma part que tout cela soit clos le plus rapidement possible, avant l'été. On nage en pleine suspicion, il est temps de clarifier les choses.

Marc Bretton est journaliste à la Tribune de Genève. Il a travaillé au sein de la rubrique nationale et suit les questions politiques et économiques pour la rubrique genevoise depuis 2004. [Plus d'infos](#)

 @BrettonMarc

Laurence Bézaguet travaille à la Tribune de Genève depuis 1995. A démarré sa carrière au Courrier avant de collaborer six ans au feu quotidien La Suisse. A aussi été journaliste indépendante durant dix-huit mois au Canada et rédigé un livre sur la Traversée de la rade, paru en 1996, avec l'ancien conseiller d'Etat David Hiler. [Plus d'infos](#)

Publié: 05.03.2022, 07h55

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

113 commentaires